

Route de la  
Durance  
04100  
MANOSQUE

**N°44**  
**2<sup>nd</sup> trimestre 2013**

# **La lettre du CERPAM**

**Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée**

*Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Etat*

## **SOMMAIRE**

- **Europe** – Rencontre européenne des acteurs concernés par la présence des prédateurs sauvages
- **Régional** – Conférence pastorale régionale
- **Alpes-de-Haute-Provence** – Pastoralisme et arboriculture font bon ménage (Enquête pastorale)
- **Alpes-de-Haute-Provence** – Deuxième rencontre franco-italienne
- **Hautes-Alpes** – L'Enquête pastorale couvre le nord du département en 2012
- **Alpes-Maritimes** – Quand les vaches regardent la mer
- **Bouches-du-Rhône** : l'Enquête pastorale en 2012
- **Var** – La mise en application du Plan d'Occupation Pastorale de la Dracénie
- Problèmes de réception de cette lettre ?

### **Europe : rencontre européenne des acteurs concernés par la présence des prédateurs sauvages**

Le 25 janvier 2013, la Commission européenne organisait une rencontre des acteurs et groupes d'intérêt concernés par la présence des prédateurs sauvages. Le CERPAM était présent sur l'invitation de la Fédération nationale ovine. A cette occasion, un bilan a été présenté de l'état des populations de grands prédateurs dans l'Union européenne, la Norvège, la Suisse et les pays balkaniques candidats. Cette partie du continent compte ainsi quelques 13 000 loups, avec une recolonisation en cours dans de nombreux pays, faisant d'ores et déjà de l'Union européenne l'une des grandes populations de loups de la

planète. Les débats, très riches, ont fait apparaître que les problèmes rencontrés par les éleveurs français face aux loups sont largement partagés par de nombreux Etats membres, notamment les Etats scandinaves. Le constat a d'ailleurs été dressé que le cas du loup ne pouvait être traité comme celui d'autres espèces de grands carnivores : ours, lynx, glouton. L'importance des activités pastorales comme patrimoine traditionnel a été rappelé ; il eut été utile de préciser que c'est aussi une activité de production à part entière, et que les espaces dits naturels sont aussi des espaces de production.

Le compte-rendu reste également en retrait en considérant qu'il y aurait un problème d'acceptation de mise en œuvre des moyens de protection, occultant ce qui a été présenté notamment en France, à savoir

que les moyens de protection étaient très largement généralisés dans les Alpes et le constat final très négatif. Mais il a été reconnu que le cadre général de la Directive Habitat devait être assoupli et décentralisé, de façon à donner plus de marge de manœuvre localement pour traiter les problèmes. Enfin, la dimension négative de certains discours trop idéalistes sur les grands prédateurs a été reconnue. Une initiative largement positive de dialogue au total, à condition que les autorités européennes prennent pleinement en compte les retours de terrain souvent moins idylliques qu'escompté.

Pour en savoir plus : [secretariat@cerpam.fr](mailto:secretariat@cerpam.fr)

## **Régional – Conférence pastorale régionale**

---

Le 9 avril 2013, se réunissait la Conférence pastorale régionale qui rassemble les financeurs du CERPAM, représentés par le Conseil régional, les Conseils généraux et les DDT/M de la région. A cette occasion, a été présenté le bilan annuel de l'activité du CERPAM et le programme prévisionnel des actions concernées par ces financements. Un tableau complet des programmes d'actions collectives avec les Groupements pastoraux, les Communes et les autres collectivités territoriales a ainsi été dressé, ainsi que la campagne d'hélicoptage et de brûlages dirigés. Les actions de recherche-développement ont également été présentées : l'action d'adaptation de l'élevage pastoral aux aléas et au changement climatique ; l'adaptation de l'élevage régional à la présence de loups ; les références sylvopastorales, à l'échelle de la parcelle et de l'aménagement ; l'action de communication et d'affichage sur les sites pastoraux ; enfin les références en cours d'élaboration sur l'élevage caprin pastoral méditerranéen, qui a fait l'objet cette année du traditionnel zoom mettant en valeur l'une des dimensions du programme. Sans oublier pour conclure les actions de prospective sur l'avenir de l'élevage pastoral régional, et celles de diffusion.

A cette occasion un débat riche s'est engagé sur les priorités régionales et leur application dans les différents départements. Les perspectives financières ont été également présentées par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec la volonté affirmée de préserver l'action du CERPAM dans un contexte budgétaire difficile.

Pour en savoir plus : [secretariat@cerpam.fr](mailto:secretariat@cerpam.fr)

## **Alpes-de-Haute-Provence – Pastoralisme et arboriculture font bon ménage (Enquête pastorale)**

---

Pour le département, l'enquête pastorale en 2012 a été réalisée sur 68 communes couvrant la vallée du Verdon et le massif des Monges. Sur ces deux petites régions, où les pratiques pastorales s'exercent à la fois sur des alpages et sur les pâturages des exploitations, l'enquête pastorale nous apportera des informations précieuses par rapport à la précédente datant de 1997. Les premiers dépouillements nous ont révélé par exemple une forte présence de l'activité pastorale dans le Nord Ouest du massif des Monges, tout le territoire qui redescend sur la vallée de la Durance en limite des Hautes Alpes.

Sur ce secteur du département, à vocation arboricole très marquée, où quasiment toutes les exploitations sont orientées vers ce type de production, nous avons découvert l'importance de l'activité purement pastorale. Les troupeaux à certaines périodes de l'année pâturent à la fois dans les vergers, en complément des zones de landes et parcours. De même les arboriculteurs, dans leur assolement, incluent souvent des cultures de sainfoin et luzerne notamment, qu'ils font pâturer aux troupeaux en soupape avec les zones de landes. L'enquête pastorale a permis sur ces 8 Communes très arboricoles (Theze, Vaumeilh, Curbans, Le Caire, Claret, Sigoyer, Melve, La Motte du Caire) de recenser 41 zones pastorales d'intersaison sur lesquelles pâturent un total de 7700

brebis, 25 équins et 140 bovins. Les surfaces concernées seront connues lorsque le dépouillement sera achevé. Les éleveurs utilisant ces zones de pâturage d'intersaison sont soit sédentaires, le troupeau ovin de 200 brebis ou 20 vaches allaitantes, représentant une petite activité annexe à l'arboriculture, sur l'exploitation ; soit ces troupeaux appartiennent à des éleveurs venant transhumer à l'automne principalement, avant de regagner leurs sièges d'exploitation. L'Enquête pastorale a également permis de recenser les demandes des éleveurs en matière d'équipements pastoraux sur ces zones, notamment les points d'abreuvement.

Pour en savoir plus : [dbaron@cerpam.fr](mailto:dbaron@cerpam.fr)

## **Alpes-de-Haute-Provence – Deuxième rencontre franco-italienne**

---

Un an après une première rencontre, lors de laquelle les éleveurs français ont été accueillis en Italie, c'est au tour des éleveurs italiens d'être reçus dans les Alpes-de-Haute-Provence du 27 au 29 septembre 2012. Cette visite se déroulait dans le cadre du programme de coopération transfrontalière ALCOTRA et la mise en place de Plans Intégrés Transfrontaliers. La délégation italienne était composée de 7 éleveurs, 2 ingénieurs pastoralistes de l'Université de Turin et une technicienne du Parc Alpi Marittime. Cette visite a permis de nombreux échanges à l'occasion de visites de terrain. Ainsi le dispositif français de mesures agri-environnementales a été présenté in situ dans le Parc national du Mercantour, avec les éleveurs et le garde du Parc concernés. L'organisation de la transhumance a également fait l'objet d'échanges enrichissants.

La visite s'est poursuivie par la découverte de la ferme expérimentale ovine du lycée agricole de Carmejane, un exemple intéressant de lien entre l'enseignement et le monde professionnel agricole ainsi que de cogestion dans les décisions sur les

travaux d'expérimentations. Au programme, chargé malgré le temps incertain, figurait aussi la visite de l'abattoir local de Seyne-Alpes et de son atelier de découpe permettant de valoriser les produits par la vente directe. Les éleveurs bovins et ovins de Seyne conditionnent leurs carcasses en paquets de 10 kg, et les vendent directement aux particuliers sur Lyon, Grenoble, Marseille, ou encore Montpellier. Sans oublier bien sûr les visites consacrées à deux exploitations individuelles, l'une dans les Préalpes de Digne avec 350 brebis Mourreros pour la viande et 50 chèvres Saanen pour la fabrication de fromage. La deuxième se situe en haute-montagne dans la vallée de l'Ubaye, également avec deux ateliers ; le père s'occupe de 400 brebis de race Communes et valorise ses agneaux en Label rouge « agneau de Sisteron » ; les fils développent un atelier de fabrication de confiture et pâtisserie à base de petits fruits rouges.

Les échanges ont convergé vers l'intérêt pour les éleveurs de développer un partenariat avec des structures gestionnaires de territoire, comme les deux Parcs nationaux de part et d'autre de la frontière, comme vecteur de développement de l'économie locale valorisant une nature préservée. La grande diversité des initiatives locales de valorisation des produits sur des circuits courts a également fait l'objet d'un partage d'expérience prometteur pour l'avenir.

Pour en savoir plus : [dbaron@cerpam.fr](mailto:dbaron@cerpam.fr) et [sgole@cerpam.fr](mailto:sgole@cerpam.fr)

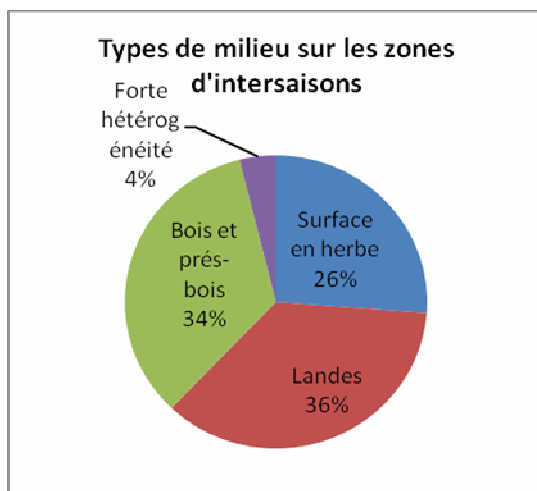
## **Hautes-Alpes – l'Enquête pastorale couvre le nord du département en 2012**

---

L'enquête pastorale prévue sur 3 ans et a débuté en 2012 avec 60 communes, soit à peu près 1/3 du département : le Champsaur, le Valgaudemar, les Écrins, la Vallouise et le Grand Briançonnais. Sur ces territoires, les espaces pastoraux sont surtout représentés par des alpages gérés collectivement : 178 unités pastorales à

fonction d'estive ont été recensées comme utilisées (114 000 ha environ), et 11 unités abandonnées pour diverses raisons. Sur ces 178 alpages, 95 sont gérés par des Groupements Pastoraux, dont 70 unités gardées par des bergers salariés pour 80 bergers salariés employés sur la zone étudiée. Les effectifs recensés s'élèvent à 109 000 ovins, 4700 bovins, 950 caprins et 50 équins.

En plus de ces alpages, l'enquête pastorale a permis de recenser 207 unités d'intersaison ou zones dites intermédiaires, soit 13 500 ha sur les territoires étudiés. Ces zones peuvent accueillir 58 000 ovins, 3500 bovins dont 100 vaches laitières, 950 caprins et 200 équins. 89 % de ces surfaces sont utilisées au, 86 % à l'automne et 27 % l'été, de façon exclusive ou non. On compte également trois zones d'utilisation hivernale. Cette première année d'enquête réalisée avec la participation des éleveurs utilisateurs de ces espaces montre la large couverture des unités et zones pastorales sur les territoires étudiés, soit environ 127 500 hectares. Le nombre conséquent d'alpages valorisés par l'élevage ovin mais aussi bovin illustrent les systèmes alpins existants sur le nord du département. L'analyse plus détaillée des données est en cours, et une comparaison avec l'enquête de 1997 est étudiée. En 2013, l'enquête pastorale cible le territoire du Buëch, Baronnies et sud-ouest du département, des territoires très différents de ceux du nord du département !



Pour en savoir plus : [csoulleys@cerpam.fr](mailto:csoulleys@cerpam.fr)

## **Alpes- Maritimes : Quand les vaches regardent la mer**

Des nouvelles des vaches de la grande corniche... En 2005, l'Assemblée générale du CERPAM s'était tenue dans les Alpes-Maritimes sur le Parc naturel départemental de la Grande corniche géré par le Conseil général. L'image des vaches provenant des vallées du Mercantour passant l'hiver sur la côte avait marqué les participants. Cette année, les vaches réalisent leur dixième transhumance : celle s'est maintenue par la volonté des équipes et des élus du Conseil général des Alpes-Maritimes, ainsi que des éleveurs organisés en groupement pastoral et embauchant chaque année un vacher sur le site. Comme ailleurs, rien n'est figé et des adaptations ont eu lieu pour répondre aux problématiques du site : changement de dates de pâturage liées à une grande fréquentation d'une des zones ou pour faciliter le travail du vacher lors des épisodes neigeux qui reviennent chaque année, réorganisation de l'abreuvement, etc.

Pour le Conseil général, il s'agit d'un des cinq sites pastoraux situés de la côte aux alpages en passant par les Préalpes et pour lesquels des conventions pluriannuelles de pâturage sont en cours, avec des éleveurs locaux et deux groupements pastoraux. Le CERPAM appuie techniquement les services pour l'animation et le suivi de ces sites, comme c'est le cas lors du renouvellement des conventions, la mise en place de mesures agro-environnementales, etc.

En espérant que les vaches profitent longtemps de la vue sur la Méditerranée !

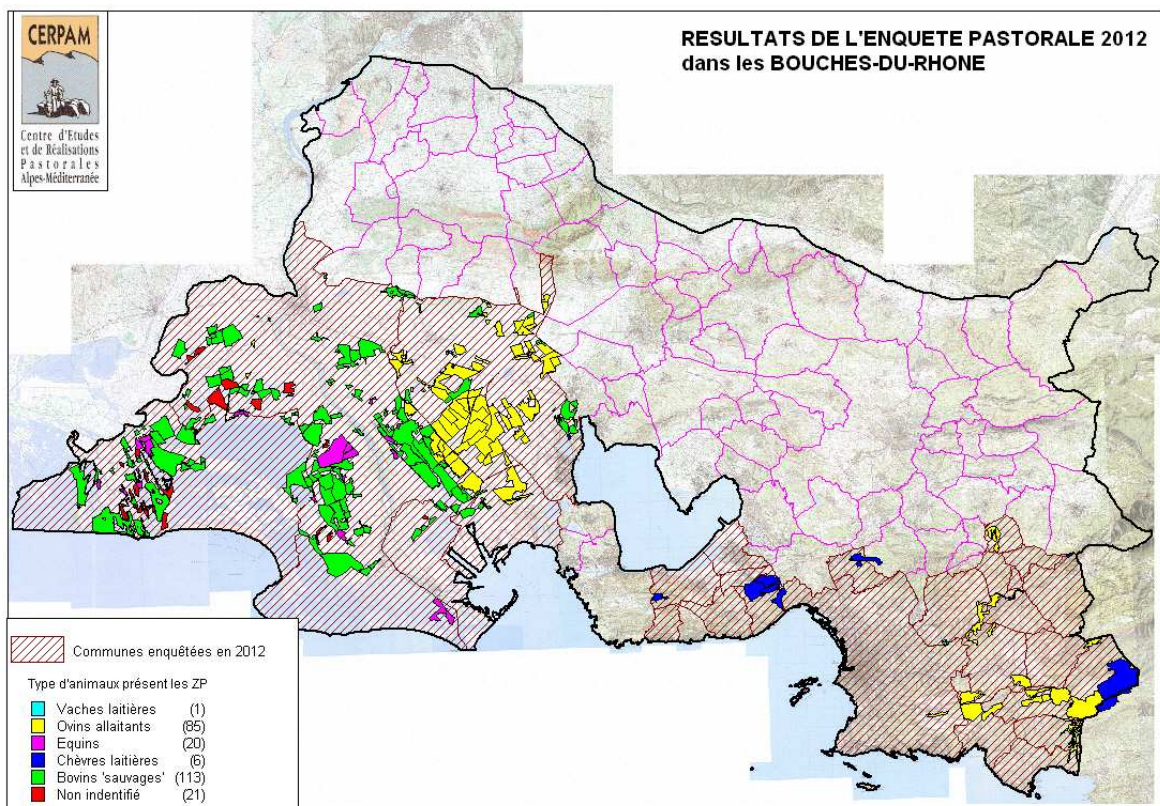
Pour en savoir plus : [algouty@cerpam.fr](mailto:algouty@cerpam.fr)

## Bouches-du-Rhône : l'Enquête pastorale en 2012

L'enquête pastorale réalisée dans les Bouches-du-Rhône en 2012 a permis de dresser un panorama complet de l'élevage pastoral dans trois régions du département : la Crau, la Camargue, enfin la zone littorale de l'Est du département de Marseille à la limite du Var. Réalisée sur 30 communes, elle a permis de mettre en évidence 236 "zones pastorales", qu'il a été bien souvent possible d'individualiser à l'échelle de l'unité pastorale, et impliquent 150 éleveurs ou exploitations. Une zone pastorale est un espace pouvant être pâturée par un ou plusieurs éleveurs sur des surfaces imbriquées.

Les trois zones sont très différentes : en Crau, un grand bassin historique d'élevage ovin transhumant ; en Camargue, une région profondément originale avec l'élevage des bovins 'sauvages' et des chevaux ; et à l'est une zone largement périurbaine, où l'élevage est moins présent mais en voie d'expansion. L'on repère ainsi des installations en chèvres laitières et des troupeaux d'ovins allaitants de taille plus modeste qu'en Crau, dans une logique de "reconquête pastorale", c'est-à-dire de mobilisation d'espaces de collines en déprise. Ainsi même la commune de Marseille dispose d'une zone pastorale pâturée par un troupeau mixte ovin et caprin allaitant ! Sur l'ensemble de ces 22 communes, l'élevage bovin 'sauvage' représente 46 % des zones pastorales, les ovins 35 %, les équins 8 % et les chèvres laitières 2 % ; pour 8% des ZP il n'a pas été possible de préciser l'utilisation entre bovin et/ou chevaux.

Pour en savoir plus : [sdebit@cerpam.fr](mailto:sdebit@cerpam.fr)



## **Var – La mise en application du Plan d’Occupation Pastoral de la Dracénie**

---

Le président de la Communauté d’Agglomération Dracénoise, Mr Olivier Audibert-Troin, les 7 maires de la Haute-Dracénie (Ampus, Châteaudouble, Montferrat, Bargemon, Figanières, Callas, Claviers) et une vingtaine d’éleveurs (ovins, caprins, bovins et équins) ont signé le 23 novembre dernier, le POPI ( Plan d’Occupation Pastoral Intercommunal de la Dracénie) au cœur du domaine pastoral de la Magdeleine à Montferrat (cf. lettre CERPAM n° 42). Les élus ont décidé dans le cadre d’une convention de partenariat qui sera signée prochainement avec le CERPAM de mettre en place les actions préconisées par le POPI. Il s’agit d’actions concrètes ayant pour objectif de conforter et développer le pastoralisme et couvrant différents domaines : une installation d’éleveur (ou une extension) sur une coupure DFCI ; l’animation de mesures agri-environnementales pour les tortues de Hermann avec 3 éleveurs ; la mise en place d’une concertation pour la régulation de la population de loups de Canjuers ; la mise en place de parcs d’appui au gardiennage pour protéger les troupeaux, et la concertation avec les chasseurs pour leur implantation ; la mise en place de panneaux d’information sur les chiens de protection pour les randonneurs ; mise en place d’une fête départementale du pastoralisme à Montferrat ; enfin concertation avec les autorités militaires du Camp de Canjuers et les maires des communes concernées pour évaluer l’impact des manœuvres militaires sur le pastoralisme et définir les mesures d’accompagnement nécessaires.

Ces actions seront mises en œuvre au cours de l’année 2013, en étroite collaboration avec les partenaires administratifs et techniques : DDTM, ONCFS, ONF, CRPF, SDIS, Camp militaire de Canjuers, Fédération départementales des Chasseurs du Var, Sociétés de Chasse, Chambre d’Agriculture du Var, Fédération Départementale Ovine... D’autres collectivités territoriales dans le Var mais aussi dans les Bouches du Rhône et les Alpes de Haute-Provence s’intéressent à cette démarche originale pour dynamiser et valoriser les activités pastorales sur leur territoire. De nouveaux projets devraient voir le jour dans les prochains mois.

Pour en savoir plus : [pthavaud@cerpam.fr](mailto:pthavaud@cerpam.fr)

### **Problèmes de réception de cette lettre ?**

*Pour plus de renseignements :*  
Contacter : [cerpamweb@wanadoo.fr](mailto:cerpamweb@wanadoo.fr)